

MARCHÉS PUBLICS

L'Espagne joue l'offensive

En quelques mois, plusieurs chantiers publics ont été remportés par des entreprises espagnoles dans le Grand Sud. Après s'être fait l'écho de la colère des fédérations professionnelles, «Le Moniteur» est allé à la rencontre de ces nouveaux conquistadores.

Urotex n'aurait pas imaginé bénéficier d'une telle publicité en France. L'attribution à cette PME barcelonaise de la construction de la caserne de pompiers de Perpignan, en juin 2013, a suscité la colère de la fédération du bâtiment et valu à l'impétrant les honneurs de la presse régionale et nationale. Il aura fallu un double jugement du tribunal administratif de Montpellier, saisi par deux candidats malheureux, et une sèche mise au point de la présidente du conseil général des Pyrénées-Orientales, Hermeline Malherbe, pour apaiser la polémique. Dans l'Hérault, c'est la dévolution du gros œuvre de la médiathèque de Frontignan à la société catalane Arcadi Pla qui a fait réagir la FFB. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la FBTP a assigné fin août la société HLM Erilia devant le tribunal de grande instance de Bordeaux pour avoir attribué un programme de logements à l'entreprise espagnole

Goizuetako Estructuras, à Biarritz, «sur le critère unique du prix». En Midi-Pyrénées, la fédération régionale des travaux publics s'est émue de voir l'entreprise barcelonaise Comsa rafler successivement un tronçon de la rocade d'Albi (Tarn) et les revêtements d'une partie de la ligne de tramway Garonne, à Toulouse.

Un effet de la crise en Espagne

Surprise: les marchés publics ne seraient donc plus réservés aux entreprises françaises! «Il y a longtemps que nos entreprises sont confrontées à la concurrence étrangère, commente Jean-Jacques Planes, président de la FFB Languedoc-Roussillon. Mais dans la commande publique, c'est tout nouveau. Nous en avons aujourd'hui deux exemples dans notre région. C'est un signal fort.» Le phénomène a pour origine la crise qui secoue le marché espagnol (●●●)

Des propositions pour réguler la concurrence

Le détachement de travailleurs est régi par une directive européenne de 1996 dont beaucoup d'élus et de professionnels considèrent qu'elle est insuffisante pour empêcher le dumping social. Un projet de révision de cette directive est à l'étude. La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a d'ailleurs adopté fin juin une proposition de résolution contenant des mesures énergiques telles que la création d'une agence européenne de contrôle du travail mobile, l'instauration d'une carte électronique du travailleur européen, l'établissement d'une liste noire des entreprises indécrites, la définition d'un salaire minimum de référence pour les travailleurs mobiles. De son côté, la FFB a identifié dix mesures pour lutter contre la concurrence déloyale («Le Moniteur» du 7 juin 2013, p.16).

QUATRE ENTREPRENEURS ESPAGNOLS, QUATRE STRATÉGIES

« Nous travaillons à marge nulle »



ALBERT ABAD, gérant d'Arcadi Pla.

C'est un concours de circonstances qui a amené Arcadi Pla à réaliser son premier chantier en France. Venu assister à une rencontre d'architecture à Montpellier, le gérant de cette PME de 80 salariés, basée à Gérone (Catalogne), a été sollicité à cette occasion par l'architecte de la médiathèque de Frontignan (Hérault), désespérée de ne pas réussir à convaincre les entreprises régionales de participer plus nombreuses à la consultation. Candidat à trois lots, Arcadi Pla a obtenu le gros œuvre et la serrurerie.

L'entreprise catalane ne s'en était pas moins préparée à aborder le marché français. Depuis deux ans, elle propose à ses cadres des cours hebdomadaires de français. Elle a aussi recruté trois cadres français. « Nous travaillons dans un rayon de 250 km autour de Gérone, explique Albert Abad, gérant. Or la frontière est à 60 km. Pour nous, la seule barrière était celle de la langue. » Pour traiter le chantier de Frontignan, Arcadi Pla

a créé un établissement à Perpignan (Pyrénées-Orientales). « Nos salariés ont des contrats de droit français, assure Albert Abad. Je ne voulais pas que l'on puisse dire que nous étions avantagés par rapport à nos concurrents. » Comment rester compétitif dans ces conditions ? « Nous travaillons à marge nulle », argumente le gérant d'Arcadi Pla.

L'entreprise espère aujourd'hui développer son activité dans le Sud. Elle a répondu au cours des derniers mois à 25 appels d'offres et enregistré déjà quatre réponses positives : l'une pour un groupe scolaire à Nissan-lez-Enserune (Hérault), trois autres pour des logements sociaux à Montpellier.

L'ENTREPRISE EN BREF Siège: Gérone (Catalogne). Effectif: 80 salariés. Chiffre d'affaires: 20 à 25 millions d'euros. Marché obtenu: médiathèque de Frontignan (maîtrise d'ouvrage, Thau Agglo), gros œuvre (2,4 millions d'euros) et serrurerie (400 000 euros).



9 000

salariés espagnols détachés en France en 2011 (tous secteurs), soit un triplement par rapport à 2010.

Source : Direction générale du travail

90 %

C'est le recul des mises en chantier de logements en Espagne entre 2007 et 2012.

Source : OCDE.

1 139

entreprises étrangères contrôlées en France en 2011 (dont 64 % dans le BTP), soit 1,7 % des établissements contrôlés en 2011 dans le cadre du Plan national d'action sur les contrôles de travail illégal.

Source : Direction générale du travail

10

mesures réclamées par la FFB pour lutter contre la concurrence déloyale.

FOTOLIA

« Un chantier en France par an nous conviendrait »



ALBERT MARTI CROUS, responsable de l'international d'Urcotex.

Le chantier de la caserne de pompiers de Perpignan (Pyrénées-Orientales) n'est pas le premier marché décroché en France par Urcotex. Cette entreprise de 90 salariés, basée à Barcelone, avait participé un an plus tôt à la rénovation d'un village vacances à Port-Barcarès. Mais il est le plus emblématique. Concurrencée sur son marché par des entreprises non catalanes, Urcotex a décidé d'élargir son territoire au nord des Pyrénées. Du moins dans les départements limitrophes. « Nous n'aurions pas candidaté à Montpellier, trop loin de nos bases », précise Albert Martí Crous, responsable de l'international. L'entreprise, qui a créé un établissement à Perpignan, compte recruter sur place l'essentiel des salariés qui travailleront sur le chantier de la caserne de pompiers, soit environ vingt personnes sur vingt-cinq. « Seuls les cadres viendront de Barcelone », précise Albert Martí Crous. Propriété d'une même famille depuis quatre générations,

Urcotex réalise 25 millions de chiffre d'affaires et fait référence en Espagne sur le marché de la restauration (33 % de son activité). L'entreprise espère réaliser 10 à 20 % de son chiffre d'affaires en France. « Un chantier par an nous conviendrait », précise Albert Martí Crous. L'Hexagone n'est pas sa seule cible. Urcotex participe à un chantier de restauration à Alger et étudie la possibilité d'une implantation en Amérique latine. « Urcotex n'est pas une entreprise *low-cost*, précise Dusko Hadzijanev, responsable d'un bureau d'études partenaire. En Espagne, elle est plutôt plus chère que ses concurrents. »

L'ENTREPRISE EN BREF **Siège :** Barcelone (Catalogne). **Effectif :** 90 salariés. **Chiffre d'affaires :** 25 millions d'euros. **Marché obtenu :** caserne de pompiers de Perpignan (maîtrise d'ouvrage, SDIS des Pyrénées-Orientales), gros œuvre (2,5 millions d'euros).

(●●●) de la construction. «Toutes les entreprises espagnoles de BTP sont en train de s'internationaliser, même les PME», note Dusko Hadzijanev, ingénieur à Barcelone. Son bureau d'études, Most Enginyers, qui réunit trois anciens des Ponts et Chaussées, conseille aujourd'hui plusieurs entreprises espagnoles désireuses de s'implanter en France. «Ces entreprises se battent pour survivre, commente-t-il. Nous sommes en récession depuis cinq ans. Les entrepreneurs renoncent à leurs marges en attendant des temps meilleurs. Les salariés eux-mêmes sont devenus plus compétitifs que leurs homologues français: ceux qui ont un emploi sont prêts à se sacrifier pour le conserver.»

De nombreux abus en matière de détachement

L'inquiétude des entreprises françaises peut se comprendre au vu de l'évolution galopante des déclarations de détachement, une procédure qui permet à une entreprise de l'Union européenne d'envoyer temporairement des travailleurs dans un autre pays en versant les charges sociales dans son propre pays. En Aquitaine, leur nombre a été multiplié par sept en six ans pour atteindre 1554 déclarations en 2012, représentant un total de 5647 salariés détachés, dont plus de la moitié dans le secteur du BTP. Et encore ce chiffre est-il sous-estimé. «Il faudrait le multiplier par trois», estime Alexandre Arrivets, directeur adjoint du pôle travail à la Directe Aquitaine. Cette facilité donne lieu à de nombreux abus. Certaines entreprises étrangères, par exemple, recourent à la procédure de détachement alors qu'elles réalisent

L'AVIS D'UN MAÎTRE D'OUVRAGE FRANÇAIS

« Moi aussi, je préférerais que des entreprises françaises travaillent »



PIERRE BOUDOIRE,
président de Thau Agglo.

■ Pourquoi avoir confié la construction de la médiathèque de Thau Agglo à une entreprise espagnole?

Parce que le niveau de prix engagé imposait un appel d'offres européen et que les offres présentées par Arcadi Pla pour les lots gros œuvre et serrurerie étaient les meilleures. Pour le gros œuvre, nous avons reçu à l'issue du premier appel d'offres une réponse unique à 3,3 millions d'euros, alors que l'estimation de la maîtrise d'œuvre était de 2,4 millions. Nous avons donc déclaré l'appel d'offres infructueux. Au 2^e tour, cinq dossiers ont été déposés. L'entreprise qui avait répondu la première fois avait ramené son offre à 3 millions d'euros. La seule offre conforme à l'estimation de la maîtrise d'œuvre était celle d'Arcadi Pla. Je précise que le critère prix n'entrait

que pour 40% dans les critères d'attribution. L'offre d'Arcadi Pla était la meilleure sur tous les critères sauf celui de l'environnement, pour lequel elle était *ex aequo*. Sur le chantier, engagé depuis mars 2013, l'entreprise est nickel. Tous les critères techniques sont respectés.

■ La FFB Hérault rappelle que vous aviez signé avec elle une chartre de bonnes pratiques...

Je l'ai respectée. Pour le lot serrurerie, nous avons reçu cinq offres, après deux consultations infructueuses. Appliquant les critères établis par la FFB pour la détection d'offres anormalement basses, j'ai demandé aux deux entreprises les moins disantes de justifier leur prix. Arcadi Pla, qui avait fait une offre inférieure de 10% à l'estimation du maître d'œuvre, l'a fait. Son premier concurrent français, dont l'offre était supérieure de 15% à l'estimation, m'a répondu avoir fait une erreur de calcul et a retiré son offre. Il faut donc éviter, lorsque l'on est en difficulté, de chercher des boucs émissaires. Que je sache, les entreprises françaises qui prennent des marchés à l'étranger ne viennent pas se plaindre. Dans cette affaire, j'ai respecté la loi. Mais sans trop en faire non plus. Moi aussi, je préférerais que des entreprises françaises travaillent.

QUATRE ENTREPRENEURS ESPAGNOLS, QUATRE STRATÉGIES

« La France est plus ouverte que l'Espagne à la construction bois »



EGOÍN
LUIS CAPEROCHIPÍ,
responsable commercial
d'Egoín.

Egoín participera au chantier de restructuration-extension de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, à Pessac (Gironde). Cette entreprise basque de 60 salariés, qui opère depuis quatre ans dans les Pyrénées-Atlantiques, étend ainsi son rayon d'action en France. Créée en 1990 par trois frères, Egoín est spécialisée dans la construction bois. L'entreprise fabrique elle-même ses composants dans son usine de Natxitua, près de Guernica. « Nous travaillons à partir du bois brut, explique Luis Caperochipi, responsable commercial. C'est grâce à cela et à la fabrication en série que nous gagnons de la marge, plus que par les avantages liés au détachement: les salaires du Pays basque sont les plus élevés d'Espagne. »

Egoín a ouvert un établissement à Biarritz en 2009. Après avoir d'abord travaillé pour des particuliers, elle a réalisé deux programmes de 15 et 50 logements à Bayonne pour

la société HLM Le Col. Elle vient également de livrer à l'Office 64 de l'habitat un ensemble de 21 logements modulaires à Biarritz.

L'entreprise basque, qui a ouvert l'an dernier une antenne en Ecosse, réalise environ 20% de son activité en France et compte accroître encore ce chiffre. « La crise qui sévit en Espagne n'est pas notre seule motivation, précise Luis Caperochipi. La France est plus ouverte que l'Espagne à la construction bois. Et la RT 2012 va favoriser encore l'emploi de ce matériau. »

L'ENTREPRISE EN BREF Siège: Natxitua (Pays basque). Effectif: 60 salariés. Chiffre d'affaires: 10 millions d'euros. Dernier marché obtenu: restructuration-extension de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (maîtrise d'ouvrage, région Aquitaine), lot façades (1,9 million d'euros).

LA RÉACTION DE LA FFB

« Nous voulons lutter à armes égales »



BRUNO DUMAS,
président de la fédération
régionale du bâtiment
de Midi-Pyrénées.

■ Pourquoi aviez-vous placé la problématique de la concurrence déloyale au cœur du congrès régional du bâtiment organisé à Toulouse le 27 septembre par la FRB de Midi-Pyrénées?

Cette question est incontournable dans notre région. Je suis un fervent défenseur du libre entrepreneuriat. Je ne suis donc pas hostile aux entreprises étrangères qui interviennent dans notre pays. Elles subissent la crise comme nous et cherchent des marchés là où il y en a. Il faut simplement se battre à armes égales. Les entreprises étrangères, et notamment espagnoles, ne paient pas les mêmes charges sociales que celles que nous applique l'Etat français: impôt sur les sociétés, taxe sur l'excédent brut d'exploitation... Nous ne sommes pas sûrs non plus que toutes respectent les règles de droit au travail qui sont exigées

des entreprises françaises. Je pense notamment à l'inscription obligatoire aux congés payés, aux 35 heures ou aux règles de sécurité.

■ Comment réagir contre cette concurrence?

Pour lutter contre une concurrence que nous considérons comme déloyale, nous proposons différentes mesures. Les déclarations de détachement devraient être également adressées aux caisses de congés payés pour qu'elles puissent, elles aussi, faire des contrôles dans leur domaine de compétences. Plus largement, comme cela se passe d'ailleurs dans d'autres pays, c'est à l'administration de veiller au respect des règles applicables dans le cadre de ces prestations internationales. Une autre proposition concernant l'auto-liquidation de la TVA est en passe d'être réglée par la future loi de finances. C'est un premier pas. En effet, à ce jour, les entreprises étrangères étaient réglées en TTC et certaines ne reversaient pas la TVA à l'Etat français. Nous savons que les collectivités ont l'obligation de consulter des entreprises étrangères et admettons que la problématique de la concurrence déloyale dépasse la France. Nous avons ainsi décidé de ne négliger aucune voie, y compris en sensibilisant les députés européens à la concurrence déloyale.

l'essentiel – sinon la totalité – de leur activité en France, ce qui leur imposerait en principe d'y créer un établissement et d'assujettir leurs salariés au régime social français.

Les entreprises qui décrochent des marchés publics, si elles acquièrent une visibilité qui les expose à la critique, ne sont pourtant pas celles, a priori, qui jouent avec les règles. «Ce sont pour la plupart des entreprises structurées qui ont une activité réelle dans leur pays d'origine, relève Alexandre Arrivets. Nous avons généralement très peu de reproches à leur faire en matière de conditions de travail ou de respect des règles d'hygiène et de sécurité.»

Patrick Guillemoteau, président de la commission d'appel d'offres du conseil régional d'Aquitaine, auteur d'un récent rapport sur la concurrence déloyale dans le BTP, tient un discours identique. La région Aquitaine vient d'ailleurs d'attribuer à l'entreprise espagnole Egoïn une partie de la restructuration-extension de l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux. «Les entreprises étrangères qui concourent à des marchés publics sont pour la plupart des entreprises sérieuses, dont la candidature a été analysée en amont. Elles sont les bienvenues si elles respectent les règles. Le danger apparaît davantage au niveau de la sous-traitance, qui se développe parfois en cascade sans aucun contrôle. Ce phénomène est en émergence, c'est pour cela que nous nous emparons du dossier.» Une chose est claire: les entreprises espagnoles ont trouvé les clés d'accès à la commande publique dans le sud de la France. Il est peu probable qu'elles les rendent.

■ Jean Lelong et Christiane Wanaverbecq

« Nous avons l'habitude de l'international »



JORGE MIARNAU,
président de Comsa-EMTE.

Branche construction du groupe de BTP Comsa-EMTE, implanté à Barcelone depuis plus de cent ans, Comsa a fait la une de la presse en Midi-Pyrénées cet hiver après avoir remporté deux marchés de TP: l'un pour une tranche de 1,5 km de la rocade d'Albi (Tarn), l'autre pour 2 km de revêtement de la ligne de tramway Garonne à Toulouse. Une publicité qui a surpris Jordi Albiol Rodergas et Joan Cortiella, directeurs de projet à Albi et à Toulouse. Tous deux ont travaillé sur le chantier Iter à Cadarache (Bouches-du-Rhône), où Comsa a gagné le lot génie civil. Leur intervention sous statut d'expatriés, sur ce chantier où cohabitent des entreprises du monde entier, n'a suscité aucune réaction locale. Ils ont aussi travaillé en sous-traitance avec des majors français venus en Espagne. «Présente dans 24 pays, Comsa a l'habitude de l'international, où nous réalisons 652 millions d'euros de chiffre d'affaires, déclare Jorge Miarnau, président de

Comsa-EMTE. La crise en Espagne va renforcer cette stratégie. Nous devons gagner des marchés.» Les deux chantiers de Midi-Pyrénées mobilisent chacun une dizaine de cadres et techniciens. Sélectionnés pour leur maîtrise du français, ils ont été formés notamment aux normes NF. Comsa a recruté localement, via son agence à Paris, les assistantes administratives, un technicien HSE et les ouvriers. Les fournitures sont aussi achetées localement. Eiffage fournit ainsi le béton sur le chantier de la rocade. Sur ce dernier marché, 60% du montant total revient à des entreprises locales.

L'ENTREPRISE EN BREF Siège: Barcelone (Catalogne). Effectif: 10 000 salariés. Chiffre d'affaires: 1,8 milliard d'euros. **Marchés obtenus:** rocade d'Albi (9,5 millions d'euros HT; maîtrise d'ouvrage, Dreal Midi-Pyrénées); tramway Garonne à Toulouse, revêtement de sols (2,8 millions d'euros HT; maîtrise d'ouvrage, Smat).